



## Informations inscriptions

Pour une inscription ou une réinscription, veuillez remettre la fiche d'inscription, complétée et accompagnée de l'autorisation parentale pour les mineurs.

Nouveau licencié : joindre impérativement un certificat médical de moins de 6 mois (voir modèle joint), attestant de **l'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition**. (le terme « compétition » doit obligatoirement figurer sur le certificat médical, excepté pour les licences loisir adultes).

**Renouvellement de licence** : fournir la version papier du questionnaire de santé complété, suite au mail envoyé à chaque licencié par la FFA ou un nouveau certificat médical.

**Rendre le dossier une fois complété.**

**TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS PRIS EN COMPTE.**

La **cotisation** annuelle comprend le montant de la licence et l'assurance (la majeure partie de la cotisation va à la Fédération Française d'Athlétisme)

### **Tarifs Licences (possibilité de paiement en 3 fois maximum)**

Ecole d'athlétisme (2010/2012), poussins (2008-2009).....	: 135 euros
Benjamins (2006-2007), minimes (2004-2005) .....	: 145 euros
Cadets, juniors, espoirs, étudiants,(2003-1997) .....	: 155 euros
Séniors, vétérans (1996 et avant) .....	: 175 euros
Marche nordique .....	: 125 euros

### **Réductions**

de 10 euros pour le deuxième licencié d'une même famille.  
de 5 euros par licencié supplémentaire.

### **AIDES EXTERIEURES**

L'UAM est agréé pour les paiements par « **Coupons Sport** », se renseigner auprès du CCAS de Saint Jean de Maurienne au 04.79.64.00.54 (concerne les jeunes âgés de 5 à 20 ans scolarisés ou en alternance à St Jean de Maurienne depuis plus d'un an).

Par **Pass'région** se renseigner auprès de votre établissement scolaire, au 0810 559 559 ou sur <https://jeunes.auvergnerhonealpes.fr/> (pour les jeunes de 15 à 25 ans de la région Rhône-Alpes réduction de 30 € du montant d'une licence sportive annuelle).

**Fournir la carte lors de l'inscription – ne l'utiliser que pour un seul club sportif.**

L'équipement est fourni à tout **nouveau** licencié, la première année.

Pour les catégories cadets à vétérans : coupe vent - maillot athlétique.

Pour toute licence marche nordique : coupe vent et tee-shirt au nom du club sont fournis.

Pour les catégories école athlétisme à benjamins : un tee-shirt est fourni.

**Le maillot du club est obligatoire pour les compétitions.**

### **Stages**

**Le stage d'automne** a lieu durant les vacances de la Toussaint en Haute Maurienne. Il concerne les catégories cadets à masters. Pour participer à ce stage il faut impérativement être licencié avant le 30 septembre.

**Le stage de printemps** se déroule pendant les vacances de Pâques et concerne tous les athlètes à partir de la catégorie cadets.